

# ALSH TRÉMAÏDIC

PROJET EDUCATIF

6 ANS ET +



06.33.21.11.70



ALSH Trémaïdic



alsh-tremaidic@orange.fr

# 1

## Visées éducatives

Notre ambition est de favoriser le bien-vivre ensemble tout en soutenant l'épanouissement et le développement individuel de chaque enfant au sein du collectif. Nous souhaitons ainsi jouer un rôle actif dans le parcours éducatif des enfants.

### Entraide

### Emancipation

### Solidarité

### Estime de soi

### Coopération

### Autonomie

### Créativité

### Identité

↳ Favoriser les rencontres et la mixité sociale

↳ Lutter contre toute forme de discriminations

↳ Favoriser la rencontre et permettre aux enfants d'appréhender la différence comme une richesse

↳ Favoriser la tolérance

↳ Permettre l'accès à la culture

↳ Connaître son environnement social

↳ Développer et favoriser toutes les formes de solidarité

↳ Travailler sur les notions de réussite et d'échec collectifs

↳ Développer l'autonomie tout en utilisant les richesses de notre environnement

↳ Faire connaître aux enfants les richesses du territoire

↳ Favoriser la communication enfants, parents, équipe éducative :

↳ Développer les liens parents/enfants

↳ Communiquer avec efficacité et maîtriser les compétences relationnelles.

↳ Être un espace d'écoute pour les enfants et pour les parents.

# 2

# Fonctionnement

## LOCAUX

Implantation dans les locaux de la salle multiactivités de Trémaïdic et collée aux terrains (herbe, synthétiques x2, city), des sanitaires, une petite salle "loges".

## REPAS

Les repas du midi se déroulent directement dans la salle multiactivités de Trémaïdic après avoir été livrés le jour même par la cuisine centrale de la commune. Durant les vacances, nous allons également pique-niquer sur différents sites (plages, bois, parcs...). Le goûter est fourni par l'ALSH Trémaïdic.

## ACCUEIL

### Mercredis :

- de 7h30 à 18h30
- à la journée ou à la demi-journée.

### Vacances scolaires :

- de 7h30 à 18h30
- à la journée uniquement.

## TRANSPORT

Sorties avec les transports en commun, en minibus, en car ou en tramway à la demi-journée ou à la journée complète.

# 3

## Description d'une journée

7h30-9h30

Accueil échelonné des enfants et des parents.  
Ateliers en libre accès (coin lecture, ballons, jeux, dessin, ...)

9h30-10h

Pointage suivi de la présentation des activités de la matinée et/ou journée.

10h-11h30

Activités créatives et/ou sportives et temps libre.

11h30-12h45

Départ ou arrivée des enfants inscrits en demi-journée.  
Passage aux toilettes et lavage des mains puis repas à la cantine.

12h45-16h

Rangement. Temps calme. Départ ou arrivée des enfants inscrits en demi-journée. Activités créatives et/ou sportives et temps libre.

16h-16h30

Goûter des enfants.

16h30-17h

Temps calme (lecture, conte, écoute musicale, étirements, jeux...) et activités libres au choix de l'enfant.

17h-18h20

Ateliers libres.  
Départ échelonné des enfants.

18h30

Fermeture du centre.

# 4

## Inscriptions

### Conditions :

Pour toute participation à l'accueil de loisirs, l'inscription au préalable est obligatoire. Dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur doit au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Le dossier rempli fait office de lecture et acceptation du règlement intérieur. Il est renouvelable tous les ans.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial.

# Sécurité et suivi sanitaire

L'Accueil de Loisirs de Trémaïdic, au travers de ses directrices, est garant de la bonne application des normes de sécurité imposées par la SDJES. Ainsi, les directrices mettent tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e à l'accueil de loisirs :

- > Un taux d'encadrement de 5 animateur.trices pour 60 enfants
- > Une fiche sanitaire, la copie des vaccins et un dossier administratif dûment remplis pour chaque participant.
- > Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour l'enfant.
- > La mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- > Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la SDJES.
- > Un téléphone portable spécifique pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment sur les temps d'ouverture de l'accueil.

# Intentions pédagogiques

Nous souhaitons inviter à faire plutôt qu'obliger à participer, que se soit dans les jeux, les ateliers, les missions... pour tendre vers un accueil émancipateur, avec du libre choix plutôt que du laisser faire.

Le projet pédagogique est disponible sur notre site internet.